

cette harmonie de la forme antique, cette beauté du contour qui a été négligée, peut-être méprisée par eux, et sans laquelle il n'y a pas d'œuvre d'art complète. Je ne dis rien de la couleur, laquelle, sans être jamais criarde, arrive cependant à une sécheresse souvent pénible.

Les travaux si importants que nous avons signalés jusqu'ici ne sont pas les seuls qui aient été exécutés à Paris par des artistes lyonnais. Outre les fresques de Saint-Severin et Saint-Germain-des-Prés, par M. Hippolyte Flandrin, M. Paul, son frère, a peint à Saint-Severin la chapelle des fonds baptismaux. Il l'a décorée dans le genre qui lui est propre, c'est-à-dire par des paysages dits historiques. Nous ne croyons pas qu'il faille proscrire absolument de l'art monumental cette branche de la peinture. On peut en tolérer au moins l'emploi dans les tympans des arcs, et, en général, dans tout ce qui fait, en construction, l'office de remplissages. Il est seulement nécessaire que les tableaux ou sujets soient distribués de telle sorte que l'idée qu'ils appellent forcément de l'ouverture de parties de mur, ne choque pas la raison en paraissant contraire aux lois de la stabilité. Toutefois, nous devons reconnaître que ce mode de décoration est toujours peu sévère et trouve plus volontiers son application dans l'architecture civile que dans l'architecture religieuse. Est-ce cette cause qui, dans cette circonstance, a paralysé les ressources habituelles de M. P. Flandrin ? Le fait est que ses deux paysages, malgré la beauté des lignes et le style élevé qu'on y trouve, ne sont pas au niveau des petites toiles dans lesquelles se complait ordinairement son pinceau.

A Saint-Germain-l'Auxerrois, un autre de nos compatriotes, M. Joseph Guichard, a peint, à l'huile je crois, une descente de croix de vaste dimension. Cette œuvre a valu dans le temps à son auteur, si je ne me trompe, la distinc-